

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *MERCREDI 20 avril 2011 à 17h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Sylvain Traversy et Marcel Lavoie sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne, adjointe administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Les conseillers Micheline Descheneaux et Jean-Luc Vallières sont absents de cette séance spéciale.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-04-097

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Jeannine Descôteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Avis de motion – Règlement 095-2010/M-2011 – Modifiant le « Règlement #095-2010- Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la Georges » afin d'augmenter la dépense de 256 065 \$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805 \$;
04. Bornes fontaines – Remise de contrat ;
05. Reddition des comptes – Mandater un vérificateur externe ;
06. Travaux d'asphaltage 2011 – Demande de soumissions ;
07. Comité des loisirs de Pierreville – Tracé des lignes de soccer ;
08. Période de questions ;
09. Clôture de l'assemblée.

03. AVIS DE MOTION – Règlement # 095-2010/M-2011 – Modifiant le « Règlement #095-2010 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges » afin d'augmenter la dépense de 256 065 \$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805 \$

2011-04-098

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Sylvain Traversy* à l'effet qu'un règlement modifiant le « Règlement #095-2010 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges », afin d'augmenter la dépense de 256 065 \$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805 \$, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

04. BORNES FONTAINES – Remise de contrat

CONSIDÉRANT que nos bornes fontaines doivent être conformes et fonctionnelles en tout temps ;

CONSIDÉRANT que la disponibilité en eau et la fiabilité de son approvisionnement ont une influence directe sur l'efficacité des interventions ;

2011-04-099

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme Aqua Data, avec son programme d'inspection quinquennal, soit 1 060\$/année pour cinq ans, selon l'offre de service déposée en date du 23 septembre 2011. La période de cinq ans s'étalera d'automne 2011 à automne 2015.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles dans le poste budgétaire suivant : « Entretien et réparation bornes incendies » 02 413 10 521

05. REDDITION DES COMPTES – Mandater un vérificateur externe

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a besoin d'un vérificateur externe;

2011-04-100

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater monsieur Jonathan Clair de la firme Samson, Bélair/Deloitte & Touche, afin de valider les informations sur le formulaire « TECQ – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Volet reddition de comptes ».

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Comptabilité et vérification » 02 130 00 413*

06. TRAVAUX D'ASPHALTAGE 2011 – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de pose de béton bitumineux sur différentes rues lui appartenant ;

2011-04-101

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions pour des travaux de pose de béton bitumineux dans le secteur suivant ;

Rang St-Joseph

QUE les entrepreneurs seront invités à soumissionner pour lesdits travaux, sur le site électronique de SE@O;

QUE les soumissions scellées, pourtant la mention « Travaux d'asphaltage 2011 » devront être parvenues avant le mercredi 8 juin 2011 à 11h00 au bureau municipal, situé au 26 rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions devront être présentées sur le formulaire prévu à cet effet par la Municipalité. La validité du cautionnement est de 60 jours ;

QUE les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission, en plus d'une copie de la police d'assurance responsabilité d'une valeur minimale de 1 000 000\$;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est de trente (30) jours suivants la date de prise en considération ;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 13 juin 2011 à 20h00 à l'Hôtel de ville, situé au 26 rue Ally à Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

07. COMITÉ DES LOISIRS DE PIERREVILLE – Tracé des lignes des terrains de soccer

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner une personne pour s'occuper de tracer les lignes sur les terrains de soccer avant les parties ;

2011-04-102

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de charger l'inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux, du tracé des lignes sur les terrains de soccer pour la saison 2011.

08. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 17h45 et se termine à 17h45.

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons la séance.

32. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2011-04-103

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17h45.

Note : il y avait aucun citoyen(ne) présent(e) lors de cette séance spéciale.


André Descôteaux, maire


Guylaine Courchesne, adjointe administrative
Secrétaire de l'assemblée